

Centre de ressources
Rubrique « Ailleurs dans le monde »

Norvège

Handicap mental et témoignage : les entretiens séquentiels

En Norvège, des entretiens sont menés sur plusieurs séances pour mettre les victimes dites « vulnérables » en confiance et renforcer la crédibilité de leur témoignage.

Le concept d'interrogatoire des témoins vulnérables (enfants, personnes handicapées, etc.) dans les pays nordiques, dénommé modèle de Barnahus, est connu pour être l'un des plus progressifs dans le monde.

La Norvège a développé une **méthode d'interrogatoire mieux adaptée** aux besoins des jeunes enfants et des **personnes handicapées mentales**, basée sur des **entretiens** menés en **plusieurs séances** pendant une journée ou sur une période de plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Cette méthode d'entretiens séquentiels permet de consacrer plus de temps au développement de la relation avec la victime témoin, à mieux comprendre ses capacités mentales et intellectuelles et à prioriser les questions ouvertes qui, contrairement aux questions fermées, n'influencent pas les réponses du témoin.

Cette méthode est d'autant plus appropriée pour les personnes handicapées mentales qu'elle permet **d'évaluer**, sur des observations à **long terme**, la **capacité mentale** du témoin. Elle permet également de développer une **relation de confiance** avec le témoin ce qui l'encourage à s'ouvrir davantage. Cette méthode a d'ailleurs permis de réduire le nombre d'informations fausses ou incomplètes dans les témoignages et a donc grandement contribué à améliorer la qualité de ces témoignages et donc la qualité de la preuve.

Toutes les séances sont normalement **filmées** et **enregistrées**. Sous certaines conditions, ces enregistrements peuvent être diffusés au tribunal et ainsi éviter à la victime d'être présente à l'audience. Cet enregistrement peut remplacer l'interrogatoire principal et le contre-interrogatoire, à condition que la défense ait eu l'opportunité d'adresser ses questions au témoin. La diffusion de ces enregistrements épargne à la victime d'assister aux audiences et d'être exposée frontalement au contre-interrogatoire.

Le modèle norvégien s'inspire de la méthode américaine des entretiens judiciaires approfondis qui existent depuis de nombreuses années et est basée sur une collaboration interdisciplinaire étroite entre psychologues, juristes, policiers et policières.



<https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr> – 01 40 47 06 06

Cette méthode pourrait bénéficier à toutes les victimes de violences (personnes valides ou personnes handicapées, enfants ou adultes) compte tenu des difficultés à s'exprimer sur les violences subies.

Article rédigé par Luna – stagiaire –, relu et complété par Claudia – bénévole de FDFA.

Sources :

- Langballe, Åse & Davik, Tone. (2017). Sequential Interviews with Preschool Children in Norwegian Barnahus. DOI : 10.1007/978-3-319-58388-4_8
- "What We Do : Forensic Interviews." Child Advocacy Center, www.smallvoices.org/what_we_do/forensic_interviews.html
- Granhag, P. A. Forensic Psychology in Context: Nordic and International Approaches. Willan, 2017